

Rapport d'inspection gaz

Date 19/04/2022 Inspecteur: Michel Mergan

Mentor

Étiquette d'identification:

Klantreferentie:

 Marque et type d'appareil de mesure
 Testo 312-4

 Numéro de serie
 62801072

Adresse de l'installation

 Rue Blvd Louis Schmidt
 Numéro 92
 Boîte 2 ieme etage
 Postcode 1040
 Commune ETTERBEEK
 Pays

Propriétaire

 Nom Zita
 Rue Blvd Louis Schmidt
 Numéro 92
 Boîte 2 ieme etage
 Postcode 1040
 Commune ETTERBEEK
 Pays

Client

 Nom de contact Hmn
 Téléphone 0479664292
 Numéro Gsm (SMS)

Installateur

 Nom H.M.N Construct
 N° TVA BE 0832 729 063
 Numéro de téléphone 0479664292
 E-mail hmnconstruct@hotmail.com

TYPE

- ☒ 1iere mise en service
- ☐ Modification
- ☐ Contrôle periodique

PARTIE CONTRÔLÉE

- ☒ NBN D51-003
- ☐ NBN D51-004
- ☒ NBN/DTD B61-002
- ☐ Essai d'étanchéité conformément au point 3

1. DONNÉES

- ☒ Le compteur n'a pas encore été placé

Endroit d'installation



EAN

☒ Non communiqué

2. INSTALLATION

CERGA Art. 48 1672175
numéro

3. ESSAI D'ÉTANCHÉITÉ

Exécuté avec	☒ Pression	150 mbar
	☐ N° compteur	Marque Pression + temps d'essai d'étanchéité ☐ 0,0000m3 (10 min) ☐ 0,000m3 (10 min) ☐ 0,00m3 (100 min) ☐ 0,0 m3 (utiliser autre compteur ou débitmètre)
	☐ Débitmètre	Marque Type Précision
	☒ Produit moussant	
Débit de fuite aperçu	☒ Nouvelle installation	☒ Pas de fuite: OK ☐ Fuite constatée: POK
	☐ Installation existante	☐ ≤ 6L/h OK ☐ > 6L/h et ≤ 12L/h : POK ☐ > 12L/h: POK et prévenir le distributeur de gaz

4. APPAREILS RACCORDÉS

Appareils raccordés

1	Marque	Bosch condens 3000 W
	Type	Type C 43
	Catégorie	I2E(s)
	Pn en kW	28
	N° série	7736902320
	Année de construction	2021



Endroit d'installation

Reserve



Sortie de cheminée: Invisible

NOTE

Sortie de l'appareil non visible lors de l'inspection

5. INFRACTIONS, REMARQUES ET NOTES

Opmerking	Extra detail
nota/note 1.1 Le ruban d'emballage auto-vulcanisant ou le manchon thermorétractable recommandé par le fabricant doit être appliqué sur tous les raccords PLT après le contrôle. Ceci est nécessaire pour empêcher la pénétration d'humidité entre la gaine le tuyau et pour empêcher le desserrage non autorisé du raccord. Si ce n'est pas le cas, il est possible que le gestionnaire du réseau de distribution ne mette pas le compteur de gaz en service.	

nota/note 1.8 Les tuyaux encastrés dans les murs, plafonds et planchers n'étaient pas visibles/accessibles pendant l'inspection.

Firme HMN construct est responsalbe pour , sur l'inst (conduites) de gaz existante , emplacement du chaudière ,plus decharge.

6. CONCLUSION

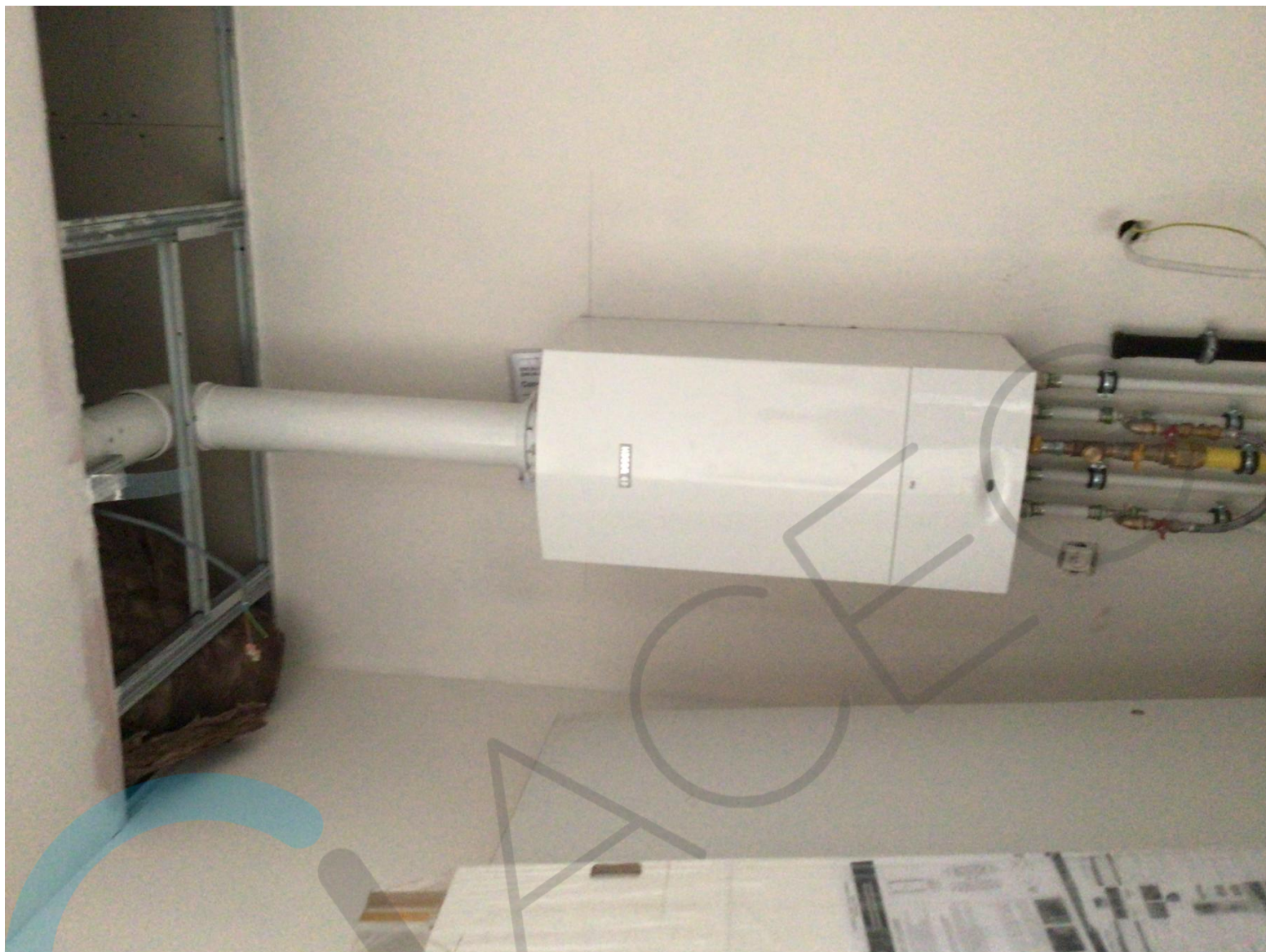
☒ L'installation alimentée au gaz est conforme aux prescriptions ci-dessus.

Publication du rapport d'inspection

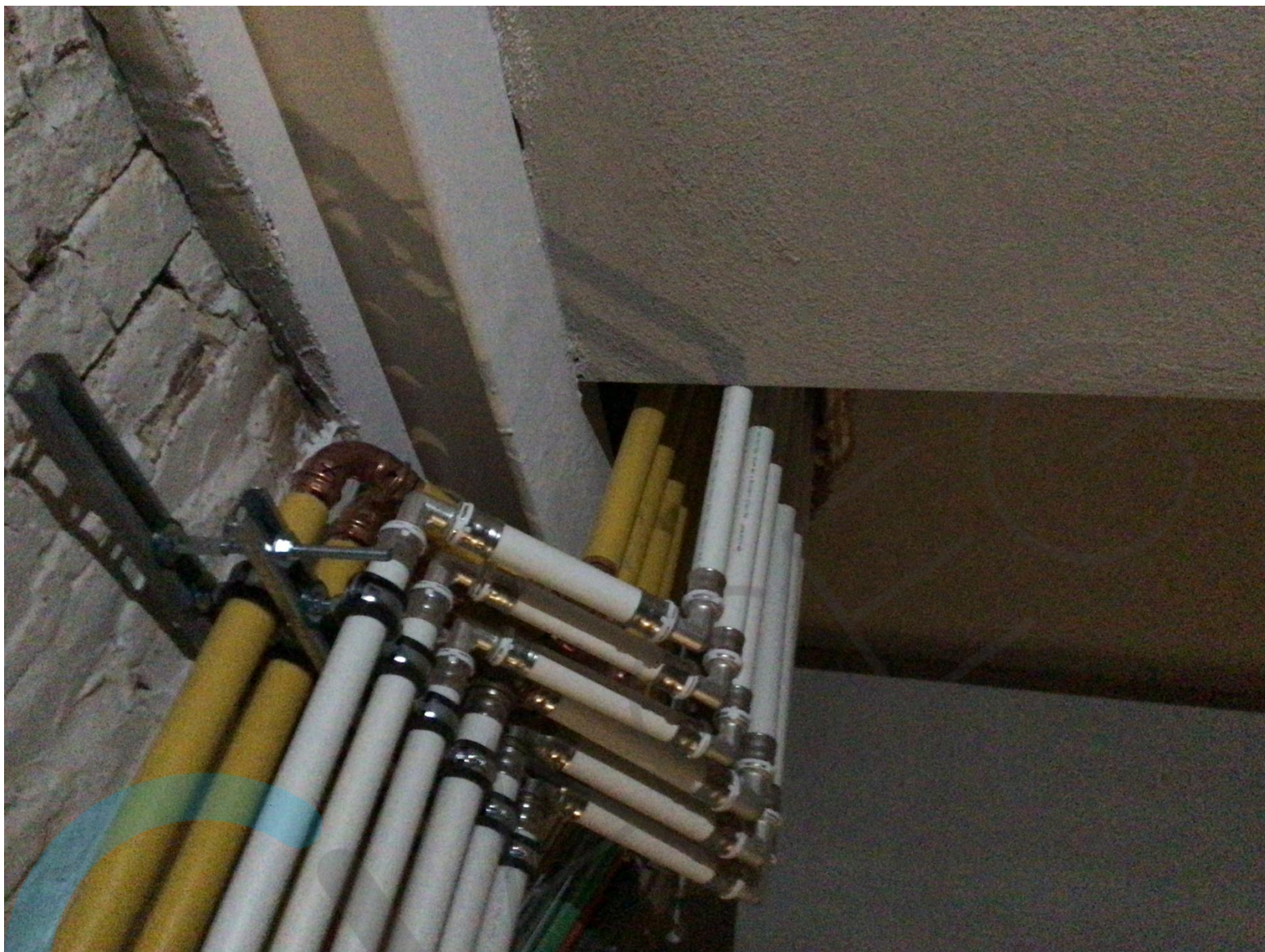
L'inspecteur Michel Mergan


Mergan Michel - ACEG









A 1672175

ATTestation à délivrer au Gestionnaire de Réseau de Distribution
de Gaz Naturel (GRD) avant l'ouverture du compteur en
Application de l'Arrêté Royal du 28 Juin 1971

Je soussigné : Nom : M. L. L. L. Prénom : L.
Représentant de l'entreprise : L. L. L. N° de T.V.A. : L. L. L.
Rue : L. L. L. N° : L. L. Boîte : L. L.
Code postal : L. L. Localité : L. L. Tel : L. L. L. Fax : L. L. L.
(en cas de sous-traitance pour le compte de l'entreprise :
Adresse + Tél : L. L. L.)

Installation neuve / partie neuve d'installation (barrez la mention inutile) suivant le plan ci-joint
dans l'immeuble situé à : Rue : L. L. L. N° : L. L. Boîte : L. L.
Commune : L. L. L. Code postal : L. L.

pour le compte de :
Nom : L. L. L. Prénom : L.
Rue : L. L. L. N° : L. L. Boîte : L. L.
Code postal : L. L. Localité : L. L.
Commune : L. L. L. Code postal : L. L.

- avoir réalisé l'installation gaz conformément aux prescriptions correspondantes actuellement en vigueur, notamment les séries de normes NEN D 51 et NEN B 61 et les avis techniques Gas be et Cerga. Ces normes et règles de l'art portent aussi bien sur la tuyauterie que sur les exigences liées aux appareils à gaz installés telles que l'arrivée d'air de combustion et l'évacuation des produits de combustion. Seuls les appareils à gaz conformes aux normes spécifiques aux appareils au gaz naturel sont connectés à l'installation intérieure.
- avoir testé l'étanchéité de l'installation gaz.

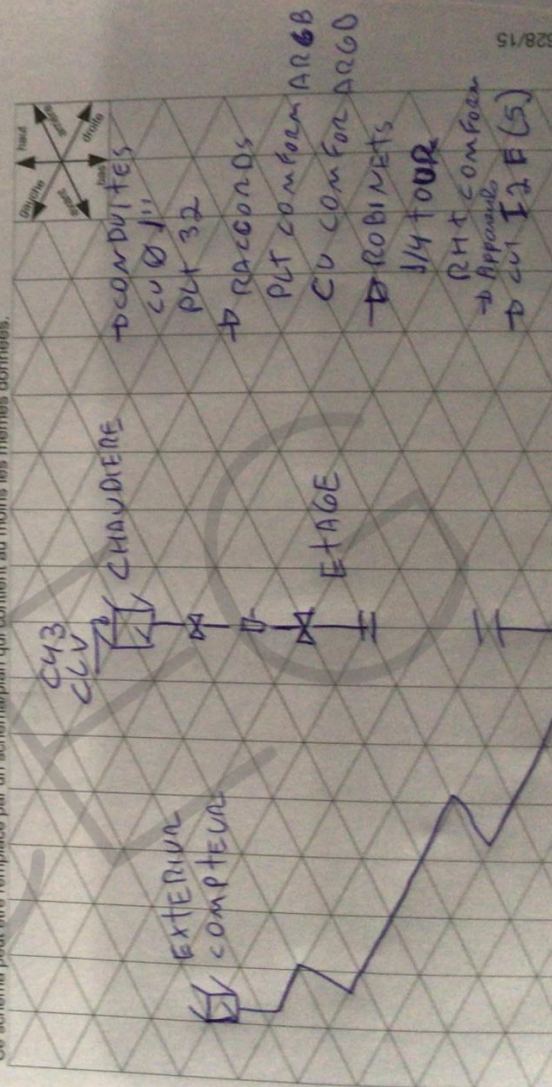
La présente attestation doit être remise au Gestionnaire de Réseau de Distribution avant l'ouverture du compteur par celui-ci.

Réserve à l'installateur : L. L. L.
Je déclare que je suis « Cerga-Installateur gaz professionnel » :
☒ oui ☐ non
Si oui : n° Cerga : L. L. L.
Annexe(s) : L. L. L.

Date : 19.11.2022
Signature + nom : L. L. L.

SCHEMA ISOMETRIQUE DE L'INSTALLATION

Indiquer les éléments suivants sur le schéma isométrique : le compteur de gaz, la tuyauterie avec la nature du matériau (Culvre-Acier-PE), sa section et sa longueur (m), les noeuds indiqués au moyen de majuscules A, B, ..., sorte d'appareils avec la marque, le type et la puissance (kW).
Ce schéma peut être remplacé par un schéma/plan qui contient au moins les mêmes données.



A 0554049

RAPPORT DE CONTRÔLE D'UNE INSTALLATION ALIMENTÉE AU GAZ NATUREL DANS LE CADRE DE L'OUVERTURE D'UN COMPTEUR

Nom installateur : HPN Construct
Adresse : Rue du Pont 23
1480 Tubize

Organisme de contrôle : ACEG Inspecteur : Morgan M
Référence : 639611 Tél :

Installation contrôlée : Adresse : Bld Louis Schmidt 92 20100
1040 Etterbeek
L'habitant est : ☐ propriétaire ☒ locataire

Date du contrôle : 19.14.12022
L'« Attestation à délivrer au Gestionnaire de réseau de distribution de gaz naturel (GRD) avant l'ouverture du compteur en application de l'Arrêté Royal du 28 juin 1971 » : ☒ est présente N° : 16.72.175 ☐ n'est pas présente

Caractéristiques de l'installation : Compteur pas mise au moment du contrôle

Compteur : Classe Q_{max} : m³/h Fabricant : N° : Index :
Pression de service de l'installation intérieure : 20 mbar

Appareils d'utilisation : Type Marque Puissance nominale
Nombre : 1 C43 Bosch Condens 3000 W 28 kw
2
3 1
.....

Conclusion :

L'installation neuve :

☒ est conforme aux prescriptions correspondantes⁽¹⁾ actuellement en vigueur et est techniquement sûre.
L'essai d'étanchéité donne satisfaction.

La nouvelle partie de l'installation :

☐ est conforme aux prescriptions correspondantes⁽¹⁾ actuellement en vigueur et est techniquement sûre.
L'essai d'étanchéité donne satisfaction.

L'installation existante :

☒ est conforme aux prescriptions correspondantes⁽¹⁾ qui étaient d'application lors de la mise en service de l'installation et est techniquement sûre.
L'essai d'étanchéité donne satisfaction.

(1) Les prescriptions correspondantes sont notamment les séries de normes NBN D 51 et NBN B 61 et les avis techniques ARGB et Cerga. Ces normes et règles de l'art portent aussi bien sur la tuyauterie que sur les exigences liées aux appareils à gaz installés telles que l'amenée d'air de combustion et l'évacuation des produits de combustion.

Prescriptions appliquées : NBND SI.003 NBN DTD B 61002

Date : 19.14.12022

HAF 1001FR-v5

EXEMPLAIRE : Blanc - GRD Rose - client jaune - organisme de contrôle

Signature de l'inspecteur de l'organisme de contrôle

[Signature]